

## Sommaire

- Quelques informations  
et décisions du Conseil  
communal  
Cours d'anglais **2**
- Transformation de  
la dépendance au  
château de Grolley **3**
- Le centre logistique  
de Grolley **4**

## Administration communale

Route de l'Eglise 2  
1772 Grolley

## Contacts

Tél. ++41 (0)26 476 03 60  
Fax ++41 (0)26 476 03 64  
e-mail: [commune@grolley.ch](mailto:commune@grolley.ch)

## Heures d'ouverture

lundi 8 h 00 – 11 h 00 / 13 h 30 – 18 h 00  
mardi 8 h 00 – 11 h 00  
mercredi 8 h 00 – 11 h 00  
jeudi 8 h 00 – 11 h 00 / 13 h 30 – 18 h 00  
vendredi Fermé

## Prochaine parution de Groll'écho:

**Septembre 2010**

Délai rédactionnel:

**Fin août 2010**

E-mail pour Groll'écho:  
[commune@grolley.ch](mailto:commune@grolley.ch)

## Editorial



### Deux départs au Conseil

Le 29 mars 2010, Gérard Repond, notre syndic, a présidé sa dernière séance de Conseil. Ce fut une soirée spéciale, imprégnée d'une émotion particulière. Nous tenons à dire un chaleureux MERCI à Gérard pour toutes

ses qualités humaines, sa poésie, ses facultés de rassembleur, son don de mise en valeur des qualités des personnes qu'il côtoyait, et tout simplement pour l'immense travail qu'il a accompli durant tout son mandat au sein du Conseil, d'abord comme responsable de la formation et ensuite, durant les quatre dernières années, comme syndic de notre commune. Nous souhaitons à Gérard beaucoup de courage et d'énergie pour qu'il retrouve une bonne santé dans un avenir proche.

Fin juin, un autre collègue nous quittera pour des raisons professionnelles. En effet, Frédéric Repond, notre ministre des finances, doit remettre son mandat de conseiller afin d'honorer sa nouvelle fonction d'administrateur de l'Association du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Avec Frédéric, c'est un gardien des chiffres et présentateur averti de la « météo » financière communale qui s'en va. Membre de la Commission financière depuis 1996 et conseiller communal depuis 2001, il a su gérer toutes les affaires pécuniaires de notre commune et a contribué activement à la mise en place des outils de gestion nécessaires à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les communes. Nos sincères remerciements également à Frédéric.

A tous deux, nos meilleurs vœux pour un avenir prospère.

*Pour le Conseil communal:  
Bruno Hayoz*

## Quelques informations et décisions du Conseil communal

### 24 août 2009

**Bus scolaire / Inauguration:** Une petite manifestation a été organisée le 10.08.2009 à l'école pour saluer la livraison du nouveau véhicule pour le transport des écoliers.

### 14 septembre 2009

**CFF / Passages à niveau – Réaménagement de la gare:** Après analyse de la problématique, les CFF estiment que les moyens techniques pour améliorer la situation (Création d'un passage inférieur / Déplacement des signaux et ripage de gare) sont trop conséquents financièrement.

1. Passage à niveau de la Cherna – Sécurisation: un projet de convention est à l'étude.
2. Projet de quai et passage sous voie en gare: un avant-projet démarrera en 2010. Cette étude est traitée par le Service des transports de l'Etat de Fribourg.

**Service des ponts et chaussées (SPC) / Création d'un arrêt de bus à Rosière:** Le SPC confirme la prise en charge par l'Etat des coûts de construction des deux arrêts de bus. Les frais supplémentaires (abris, trottoirs, cheminements, passages pour piétons, éclairage public) sont à la charge de la Commune.

### 26 octobre 2009

**SWISSCOM / Mesure des rayonnements électromagnétiques – Station de base Grolley, Route de l'Eglise:** Dans un courrier du 15.10.2009, SWISSCOM adresse le rapport de mesures réalisé par l'entreprise ENKOM INVENTIS AG. En conclusion, il est indiqué que cette installation respecte la valeur limite sur tous les lieux de mesure.

### 9 novembre 2009

**Mediaswiss / Plan de région d'Avry – Partenariat avec la Commune de Grolley:** Il s'agit de la mise disposition, à titre gracieux, d'une carte de la région. La Commune de Grolley pourra bénéficier d'un plan pour un panneau d'information communal.

### 30 novembre 2009

**M. Frédéric Repond / Changement d'orientation professionnelle:** M. F. Repond annonce sa récente nomination à la fonction d'administrateur des CO de Sarine Nord. Il indique que cette fonction professionnelle est incompatible avec celle de Conseiller communal. Le mandat de conseiller de M. F. Repond pourrait se terminer d'ici à l'Assemblée communale de juin 2010. Le Conseil salut unanimement cette nomination et le félicite. Le Syndic adresse ses sincères remerciements pour tout le travail accompli pour la Commune de Grolley.

### 7 décembre 2009

**Conférence régionale pour des infrastructures régionales et un développement régional coordonné:** Mme Priska Maillard participera à ce comité de pilotage. M. les syndics concernés ont tous préavisé favorablement la candidature de Mme Maillard.

**Reprise du teleréseau TELEVILLAGE par le groupe EBL:** Une lettre évoque la reprise de TELEVILLAGE au

1<sup>er</sup> janvier 2010 par la société EBL Telecom, (Liaison des 15 villages en fibre optique) et les changements pour les abonnés. M. Peter Lanz, Directeur EBL Telecom Romandie se tient à disposition pour des informations complémentaires / 032 421 40 50).

### 14 décembre 2009

**Association fribourgeoise des communes (ACF) / Loi sur la péréquation financière intercommunale:** Pour notre commune, sur la base des charges liées 2008, un effet positif de CHF 245 000.00 en faveur de la commune est mis en évidence. Entrée vigueur de la nouvelle loi au 01.01.2011.

### 4 janvier 2010

**26<sup>e</sup> Giron des musiques de la Sarine / Rapport final:** M. Jean-Daniel Wicht, Président, adresse une lettre et réitère les remerciements du comité pour le soutien communal.

### 18 janvier 2010

**Catastrophe humanitaire à Haïti / Don à l'Association «Médecins sans frontière – Suisse»:** Le Conseil communal décide de verser un don d'un montant de CHF 1000.00.

### 1<sup>er</sup> février 2010

**Transport public entre l'Agglomération et la Commune de Grolley:** Par contrat la Commune de Grolley s'engage à payer un montant de CHF 4000.00 pour les prestations TPF (Courses des nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche).

### 22 février 2010

**Association des communes fribourgeoises (ACF) / Une lettre de mécontentement donne suite à l'annonce de l'UTP indiquant une hausse de 15% du prix de la carte journalière et une limitation de la validité à partir de 9h00 en semaine.**

**Groupement romand pour la formation des exploitants de stations d'épuration (FES) MM. Laurent Corminboeuf et Jean-François Gumyont obtenu avec succès le certificat d'exploitants de STEP.** Le Conseil communal les félicite.

La journée «Coup de balai» aura lieu les 7 et 8 mai 2010.

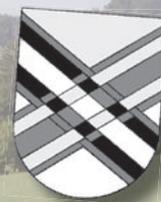
## Cours d'anglais à l'école primaire

Suite à une enquête et un grand intérêt manifesté par les parents, la commission scolaire et le corps enseignant de Grolley souhaitent organiser des cours d'anglais pour les enfants de notre cercle scolaire.

A cet effet, nous cherchons des personnes intéressées à dispenser des cours d'anglais à des jeunes enfants allant de l'école enfantine à la 6<sup>e</sup>.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'annoncer à l'administration communale au 026 473 03 60 ou par courriel à [commune@grolley.ch](mailto:commune@grolley.ch) et ce jusqu'au 30 avril 2010.

Bruno Hayoz  
président de la COMSCO



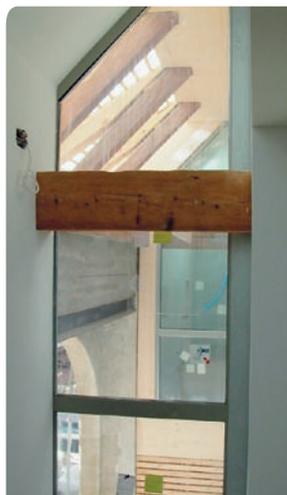
## Transformation de la dépendance du château de Grolley

La dépendance du château de Grolley est inscrite à l'inventaire des immeubles protégés de catégorie A, soit la catégorie la plus élevée.

Une partie des aménagements projetés, soit le nouvel accès et les abris-véhicules situés en zone à prescriptions spéciales exigeaient l'élaboration préalable du PAD prévu pour ce secteur. La modification du plan des zones de la commune de Grolley a permis de résoudre ce problème.

Le Maître de l'ouvrage souhaitait créer des logements dans le but de redonner une affectation à même d'assurer la pérennité de cette grange remontant au 18<sup>e</sup> siècle. Cet objectif n'était de prime abord pas facile à atteindre d'une part en raison de la structure de la dépendance qui détermine de vastes espaces (plus de 10 m sous le faite), en contradiction avec le cloisonnement de petite dimension propre aux logements, et d'autre part la toiture immense qui limitait fortement l'apport de lumière naturelle.

La structure de la grange restée lisible – des espaces d'exploitation distribués de part et d'autre d'une allée centrale – a dicté la configuration des espaces nouvellement créés. L'ancienne allée de grange sert de hall d'entrée donnant accès aux logements. Les logements dont l'un comporte 3 niveaux dans la partie la plus étroite et deux autres deux niveaux sur le côté opposé sont distribués dans les espaces d'exploitation. Le logement supérieur «renversé» bénéficie d'un séjour de près de 5 m de hauteur s'ouvrant sous la poutraison de la toiture. Un soin particulier a été apporté au cheminement de la lumière naturelle par les façade



des pignons, ainsi que grâce à des tuiles de verres donnant un jour indirect sur les faces vitrées situées de part et d'autre des entrées. Des Velux n'ont été prévues que là où il n'était pas possible de faire autrement.

Un local technique a été aménagé sous la partie centrale correspondant à l'an-

cienne allée de la grange et d'importants travaux de reprise en sous-œuvre ont été entrepris en raison de l'état des fondations affaissées en plusieurs endroits occasionnant des différences de niveaux jusqu'à 16 cm mesurées sur les pannes sablières.

A l'exception de quelques pièces qu'il a fallu remplacer et d'un traitement curatif partiel, la charpente en excellent état n'a nécessité que très peu d'interventions. Les anciennes poutres encore en bon état, laissées apparentes ont été réutilisées pour supporter la dalle sur rez-de-chaussée de l'un des logements.

Les nouveaux planchers sont réalisés en dalles mixtes bois-béton. Ce procédé a été utilisé en raison de sa faible hauteur statique.

Grâce à une épaisseur d'isolation moyenne de 16 cm, les déperditions thermiques sont très faibles et correspondent à celles d'un bâtiment de standard minergie. S'il ne lui manquait la ventilation contrôlée des locaux, à laquelle on a renoncé pour des questions de coût, le bâtiment pourrait revendiquer le label minergie.

Tout au long de l'évolution de ce dossier tant les autorités communales que cantonales ont été réceptives aux problèmes d'ordre administratifs, techniques et architecturaux et ont ainsi permis que la dépendance du château trouve une affectation digne et une nouvelle utilité permettant sa sauvegarde à long terme.

*Eric de Weck,  
architecte dipl EPFZ/SIA-EURING*



Photos mises à disposition par le bureau d'architecture.

## Le Centre logistique de Grolley

### Historique

La cérémonie officielle du 10 mai 1972 marquait l'ouverture du Parc des Automobiles de l'Armée (PAA) à Grolley. Comme particularité à relever, c'est l'unique exploitation construite dans une colline, ce qui permet de réaliser des halles d'entreposage à 2 et 3 niveaux.

Le bâtiment principal de l'exploitation a été édifié sous une forme circulaire, sans pilier porteur dans toute la partie centrale. Soulignons qu'il s'agissait du plus gros bâtiment circulaire construit en Europe avec des éléments en béton préfabriqués.

Avec l'armée XXI, la Base Logistique de l'Armée (BLA) a reçu la mission de réduire de manière drastique les coûts d'exploitation et l'effectif du personnel. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre du concept de stationnement de l'armée, le PAA qui possédait déjà sa propre voie de raccordement au réseau des chemins de fer a été désigné comme emplacement pour la création d'un centre combiné pour la logistique et l'infrastructure.

Toutes les tâches logistiques au profit de l'armée sont planifiées, organisées et dirigées depuis Grolley pour l'ensemble de la Suisse romande.

### Etat actuel

En l'état actuel, les infrastructures disponibles ne remplissent plus les besoins d'un centre logistique moderne. Elles ne sont plus conformes ni aux standards actuels ni aux nouvelles normes en matière de constructions et ne remplissent plus les exigences du concept de sécurité du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

### Besoins

La première étape comporte l'assainissement de certaines halles qui seront transformées en entrepôts pour le matériel et les véhicules ainsi que la création d'un magasin d'entreposage à grande hauteur. Un satellite de transbordement des marchandises du rail à la route et vice-versa viendra compléter l'équipement ac-



Photo J.-C. Verdon.

tuel. Des surfaces de stockage extérieures supplémentaires doivent être mises à disposition pour l'entreposage des véhicules. Cette étape comprend également l'achat d'une parcelle attenante de 25'000 m<sup>2</sup> faisant office de réserve de terrain pour un éventuel besoin futur.

La deuxième étape consistera à construire de nouveaux bâtiments servant à la maintenance du matériel et des véhicules ainsi qu'à assainir et transformer les ateliers actuels.

### Plan horaire

Comme le 24 septembre dernier, le Parlement a donné son aval pour le programme de constructions et rénovations 2009, soit la phase une, l'assainissement et l'optimisation de la capacité de stockage pour le matériel de l'armée pourront débuter.

La seconde phase de développement, soit le message immobilier 2010, sera lancée durant l'année prochaine. Si les crédits nous sont attribués comme nous le souhaitons, les travaux pourraient se terminer vers 2014/2015.

### Généralités

Le choix des matériaux de construction et des systèmes qui seront installés tiendra compte des normes de sécurité et environnementale les plus récentes. Dans le domaine de la sûreté un concept intégral de protection spécifique à l'emplacement sera mis en œuvre conjointement avec les organes impliqués.

*Robert Riedo*